

## Hatha Yoga Intégral – Pranayamas – Toumo – Kriyas himalayennes – Méditation – Pratiques chamaniques et en pleine nature

### Bon de Réservation

### Stage de Yoga organisé par Philippe Djoharikian et conditions générales de vente (CGV)

A renvoyer par courrier avec votre règlement par chèque (au dos préciser votre nom prénom si asso + nom/date stage): Philippe Djoharikian Yoga - Lieu dit-Le Champignon Bleu – 34270 SAUTEYRARGUES – France

ou par mail à philippedjoharikian@hotmail.com avec comme objet : vos Nom-prénom et nom/date du stage

E-mail	
N° Téléphone portable	☐ Utilisateur WhatsApp
Date de naissance	
Nombre d'années de pratique du Yoga	
Genre	Homme □ Femme□
Pathologie ou traitement à préciser :	
Professeur de Yoga ?	□ Oui □ Non Ecole et nombre d'heures :
Adresse postale complète	
Besoin de facture post-stage	□ Oui □ Non A quel ordre et adresse :
e soussigné(e)	réserve pour le stage (indiquez la date-jour-mois-
nnée) duauauauau Champignon Bleu (34) □ à Champ ARIFS : !5€ d'Adhésion à l'Association Champi	gnon Bleu pour l'année en cours 2025/2026 à régler par chèque au nom de l'as
nnée) duau auau Champignon Bleu (34) □ à Champi ARIFS : '5€ d'Adhésion à l'Association Champig Je paie □ l'acompte* de€	agny en Vanoise (73)
nnée) duauauauauauauau Champignon Bleu (34) □ à ChampigARIFS:  5€ d'Adhésion à l'Association Champig Je paie □ l'acompte* de€ ui sera encaissé avant le stage) Toutes les	nagny en Vanoise (73)  gnon Bleu pour l'année en cours 2025/2026 à régler par chèque au nom de l'as  ou □ la totalité du stage soit€ (faire un règlement séparé pour l'acoi infos sont sur le site internet si doute nous contacter avant envoi.
nnée) duauauauau Champignon Bleu (34) □ à l'association Champignon Bleu (34) □ à Champ	Thème :
au	Thème :

 $site\ internet: \underline{www.champignonbleu.fr} - \ Email: \underline{philippedjoharikian} \\ \underline{@}hotmail.com \\ - \ T\'{e}l\'{e}phone: 06.38.58.26.01$ 

SIRET: 982 333 734 00019 - code APE / 85.51Z

 Aéservation-Inscription : Votre inscription est confirmée à la réception et après encaissement de votre acompte.

 Inscription dans l'ordre de réception. Vous basculez en liste d'attente lorsque le stage est plein.

\* Le stage est validé quand le nombre de participants minimum est atteint (9 mini). Suivre l'information sur le site web.

Page suivante .../...

\* En cas d'annulation de la part de Philippe Djoharikian ou de l'Association Champignon Bleu, les sommes versées seront remboursées ou vos chèques détruits si non encaissés, possibilité que nous les conservions si vous le souhaitez, si vous prévoyez de faire un autre stage la même année.

# 3 Annulation de la part du stagiaire : elle est recevable par e-mail uniquement à l'adresse philippedjoharikian@hotmail.com

Les acomptes réglés ne seront pas remboursés et aucun avoir ne pourra être demandé, le solde du stage que vous devez ne vous sera pas demandé si votre annulation arrive au plus tard 72h avant le début du stage.

Si vous avez réglé l'intégralité du stage, remboursement sur le montant total réglé si votre annulation intervient :

- \* Plus de 60 jours avant le début du stage, 75% de remboursement.
- \* Du 31ème au 60ème jour avant le début du stage, 50% de remboursement.
- \* Du 0 au 30ème jour avant le début du stage, aucun remboursement ne sera consenti.

### သိ Assurance :

- \* Vous prendrez soin d'être couvert par votre compagnie d'assurance personnelle (responsabilité civile) et/ou Garantie des accidents de la vie en cours de validité.
- \* La responsabilité des organisateurs et de Mr Philippe Djoharikian ne pourra être engagée en aucun cas pour tout préjudice corporel ou matériel.

Je déclare avoir pris connaissance et avoir accepté de manière inconditionnelle les présentes Conditions Générales D'inscription-réservation – annulation et assurance.

Date - NOM Prénom et Signature.

#### Acompte\*

L'acompte est un 1<sup>er</sup> versement sur l'achat d'une marchandise ou d'une prestation de services. Vous et le professionnel êtes chacun obligés de tenir vos engagements. Un contrat, un bon de réservation ou le fait de verser un acompte sont considérés comme un engagement.

Ainsi, le professionnel doit vous fournir la marchandise ou la prestation de services et vous devez acheter le bien ou la prestation prévue par le contrat. Aucun dommage et intérêt ne pourra être demandé par aucune des parties en plus des conditions déjà précisées précédemment dans le bon de réservation

Le montant de l'acompte à verser est librement déterminé par le vendeur. L'acompte sera encaissé à réception et jusqu'à 4 semaines après réception.

 $site\ internet: \underline{www.champignonbleu.fr} - \underline{Email: \underline{philippedjoharikian@hotmail.com}} - \underline{T\'el\'ephone: 06.38.58.26.01}$ 

SIRET: 982 333 734 00019 - code APE / 85.51Z